

TECHNICIEN EAU ET ASSAINISSEMENT EN CHARGE DE L'URBANISME

Offre n° 0038251229000594

Publiée le 29/12/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté de communes du massif du vercors/villard

Lieu de travail : 19, chemin de la croix margot, Villard-de-Lans (Isère (38))

Poste à pourvoir le : 01/03/2026

Date limite de candidature : 31/01/2026

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 12 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Eau et assainissement

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. B

Métier(s) : [Agent d'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement](#)

[Agent chargé de contrôle en assainissement collectif et non collectif](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

La Communauté de communes du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise.

La collectivité assure pleinement les compétences Eau et Assainissement depuis le 1er janvier 2024 au niveau technique, administratif et financier.

Au sein du service Eau et Assainissement (1 station d'épuration de 44 000 équivalents habitants, 290 km de réseau d'eau potable et 260 km de réseau d'assainissement) et sous l'autorité du responsable études et travaux, vous serez le référent des autorisations d'urbanisme et assurez le suivi technique et administratif d'opérations portées par le pôle.

Missions / conditions d'exercice :

Missions principales :

Volet urbanisme (60% du temps de travail)

? Formuler les avis techniques du service et analyser les contraintes de raccordement (en s'appuyant sur le règlement de service, le zonage assainissement, la topographie, la présence de réseaux, etc.) dans le respect des délais.

? Assurer le lien technique et administratif entre le service de l'eau et de l'assainissement, les services urbanisme des communes et le pôle urbanisme de la CCMV.

? Identifier les besoins éventuels de raccordement et d'extension de réseaux.

? Piloter la procédure de fixation et de recouvrement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif en collaboration avec l'assistante administrative du service.

? Contrôler sur site la conformité des travaux liés à l'autorisation (avec l'appui du pôle exploitation).

? En lien avec le pôle urbanisme de la CCMV, suivre les modifications des documents d'urbanisme (PLUi, zonage assainissement, schéma de desserte pour l'alimentation en eau potable, schémas directeurs, etc.).

? A termes, consolider et prendre en charge le pilotage du système d'information géographique du service.

? Assurer une veille juridique sur les sujets associant urbanisme, eau potable et assainissement.

Volet travaux (40% du temps de travail)

? Appuyer le responsable de pôle et le technicien travaux pour le suivi administratif des opérations de travaux : définition des besoins techniques et financiers, réalisation des formalités (arrêté circulation, réunions publiques, demande de subvention, ...), préparation des marchés et commandes en lien avec le pôle achat

? Piloter des opérations de travaux inférieurs à 100 k€ (conception des opérations, le cas échéant pilotage du maître d'œuvre, rédaction de comptes-rendus de réunion de chantier, garantir les conditions de sécurité des travaux et des usagers, réception des prestations, ...) et à termes prendre en charge des opération plus conséquentes en lien avec l'évolution du service

Missions occasionnelles:

Apporter un appui au pôle exploitation, ponctuellement et selon les besoins pour :

- ? Répondre aux DT/DICT/ATU en lien avec le technicien d'exploitation
- ? Réaliser des contrôles de conformité assainissement (collectif et non-collectif)
- ? Réaliser, avec le technicien exploitation, les branchements eau et assainissement

Profils recherchés :

PROFIL

? Bac +2 dans les métiers de l'eau, avec une première expérience professionnelle réussie

? Permis B indispensable

? Connaissances en matière d'urbanisme et d'instruction des autorisations d'urbanisme

? Connaissances en matière de génie civil seraient très appréciées

? Connaissance des procédures des marchés publics serait un plus

QUALITÉS REQUISÉS

? Sens du relationnel et goût du travail en équipe

? Sens du service public

? Appétence pour le travail sur terrain

? Autonome, rigoureux et réactif

? Aisances rédactionnelles

? Maîtriser l'outil informatiques (Pack Office, ...)

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

? Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

? Capacité à piloter une activité et à décliner avec ordonnancement ses différentes étapes

? Notions en urbanisme, schéma directeur d'assainissement, autorisation de travaux, etc.

? Maîtrise des outils informatiques et idéalement des systèmes d'informations géographiques

Contact et modalités de candidature

Contact : 0476950896

Informations complémentaires :

Adressez votre lettre de motivation et votre CV au format PDF avant le 31 janvier 2026 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Entretien prévu le jeudi 5 février 2026 au matin

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o038251229000594-technicien-eau-assainissement-charge-urbanisme>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.